


Transaction  Ajout	N° du calendrier 60346	N° de la demande 53	N° de la règle 0853	
	Nom de l'organisme Université du Québec à Montréal (UQAM)			

DESCRIPTION		
<b>Titre</b> Acquisition des ressources documentaires	<b>Recueil</b> BCI	<b>N° de la règle</b> RESSDOC-8, 9, 10, 17
<b>Processus / Activité</b> Acquisition des ressources documentaires	<b>Code de classification</b> 853	
<b>Nom de l'unité administrative détentrice du dossier principal</b> Service des archives et de gestion des documents; Service des bibliothèques		
<b>Description et utilisation</b> Informations utilisées pour réaliser l'acquisition de ressources documentaires physiques de l'Université (fonds d'archives, collections, livres rares et anciens, œuvres d'art muséales, objets et autres).		
<b>Types de documents</b> contrat; inventaire; rapport d'évaluation; liste des restrictions à la consultation; reçu d'impôt; document de support; document financier; correspondance		
<b>Documents essentiels</b> : Oui <span style="margin-left: 200px;"><b>Documents confidentiels</b> : Oui</span>		
<b>Références juridiques</b> Directive sur les services et les activités du Service des bibliothèques. Politique no 19 concernant les dons au Service des bibliothèques.		
<b>Remarques générales</b>		

DÉLAI DE CONSERVATION								
Numérotation	Exemplaire	Supports de conservation	Période d'utilisation des documents				Disposition	
			Actif		Semi-actif		Inactif	
0853P	Principal	dm, pa	888	R1	0		Conservation	
0853S	Secondaire	dm, pa	2		0		Destruction	

<b>Remarques relatives au délai de conservation</b> R1 : Conservation des dossiers d'acquisition (contrats d'achat ou de donation) et des dossiers d'évaluation monétaire (rapport d'évaluation, reçus aux fins d'impôt ou de déductions fiscales) aussi longtemps que l'Université est propriétaire ou dépositaire de la ressource documentaire. Élimination des documents financiers, de la correspondance non significative et des autres documents de support liés à l'acquisition des ressources documentaires 2 ans après l'acquisition.
<b>Document annexé</b> : <a href="#">Non</a>